



Lundi 25 avril 2016

Faire tomber la loi Travail... c'est maintenant !

La semaine dernière, une nouvelle fois, Pierre Gattaz a fait mine de s'opposer à la nouvelle mouture de la loi Travail : « *La première version du texte allait dans le bon sens, la nouvelle est intolérable.* » Vraiment ? Rien n'a changé sur le fond de la loi El Khomri. Les accords d'entreprise pourront toujours être plus défavorables que les conventions collectives et même que le code du travail. Les heures supplémentaires seront moins rémunérées. Et les licenciements seront facilités.

Le bras-de-fer est engagé...

La mise en scène d'un désaccord entre le Medef et le gouvernement ne trompe personne. Cette loi a été dictée par le grand patronat et elle ne profitera qu'à lui. Pas étonnant que le gouvernement ne soit plus soutenu par grand monde, mise à part la direction de la CFDT.

Valls et Hollande sont prêts à sacrifier leurs carrières personnelles pour les intérêts de Gattaz et ses amis. Pour obtenir le retrait de la loi Travail, c'est au Medef qu'il faut faire peur, avec l'arme des travailleurs pour affronter le patronat : la grève.

Pour l'instant, le mouvement d'opposition a bravé la violence de la police (l'affiche de la CGT qui la dénonce a fait vociférer PS, droite et extrême droite, mais est allée droit au cœur des manifestants). Il s'est fait entendre dans la rue. Comme l'ont souligné de nombreux militants ouvriers au congrès de la CGT la semaine dernière, il est temps de passer à une grève reconduite jusqu'au retrait de la loi.

26 et 28 avril : une semaine pour relancer le mouvement

Les cheminots sont touchés par une variante maison de la loi Travail, baptisée « décret socle ferroviaire » : 10 à 20 jours de repos en moins chaque année, plannings de travail modifiables jusqu'à une heure avant la prise de poste, etc. Leurs syndicats les appellent à une journée de grève ce mardi 26 avril, volontairement distincte de l'appel général contre la loi Travail du jeudi 28 avril.

Mais cette stratégie de division ne prend pas. Nombre de cheminots ne veulent pas en rester à une journée isolée, et parlent de reconduire la grève, au moins jusqu'au 28 avril, pour inscrire leur lutte dans le mouvement d'ensemble contre la loi Travail.

Ils ont conscience que, à rester seuls, ils ne peuvent faire reculer les ennemis de tous les travailleurs, à la fois sur la loi El Khomri et sur leurs

revendications propres. Ils ont raison.

Tous en grève et dans la rue le jeudi 28 avril !

Et après ?

La semaine dernière, cette question a agité les débats des « Nuit Debout », des assemblées générales étudiantes et du congrès de la CGT à Marseille. Il faut de nouveaux rendez-vous, et pas dans trois semaines. Le 1^{er} Mai, bien sûr mais cela ne suffira pas. Car ce n'est pas seulement à coup de gentilles manifestations que nous vaincrons.

Nous devons faire mal au portefeuille des patrons par la grève et même leur inspirer la peur de tout perdre que mérite leur arrogance. Pour cela, il faut coordonner les luttes, les faire converger sur des journées de grève massive et favoriser, entre deux, l'extension de la grève partout où elle peut prendre.

Sommes-nous de taille à gagner ?

Parmi nous, nombreux sont ceux qui hésitent à entrer en lutte. Mais, si la loi Travail passe, le prix à payer sera infiniment plus lourd que le coût d'une grève. Et notre lutte serait assurée de la sympathie de la plupart des travailleurs.

Le dernier congrès confédéral de la CGT a appelé à « *la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et les services publics pour que les salariés décident (...) de la grève et de sa reconduction* ».

Oui, il faut débattre, élaborer, mais pour passer à l'action le 28 et, au-delà, jusqu'au retrait de la loi Travail. Qu'une fraction d'entre nous se lève, et la peur passera de notre camp à celui d'en face !

Pour le retrait de la loi Travail et pour mettre en avant nos revendications de travailleurs, tous en grève et dans la rue le jeudi 28 avril !
Manifestation à 14 heures, Paris, place Denfert-Rochereau

